

## ASSEMBLEE GENERALE MIXTE DU 07/06/2023

### RAPPORT MORAL

Présenté par Olivier NEGRE et Karim IROUCHE, Secrétaires Généraux

Cher(e)s Adhérent(e)s,

Nous avons le plaisir et l'honneur de procéder devant vous à la lecture du Rapport moral annuel établi conformément à nos statuts.

En préambule, nous tenons à remercier tous nos confrères qui, au cours de cette année encore, se sont fortement impliqués dans l'animation de PLANETE CSCA permettant ainsi la poursuite du travail syndical, dans l'intérêt de tous.

L'année qui vient de s'écouler fut une année exceptionnellement riche aussi bien pour PLANETE CSCA (avec le renouvellement de la gouvernance) que pour la profession qu'elle représente (avec l'entrée en vigueur d'une réforme structurelle majeure, qu'est la réforme du courtage).

Forte d'une équipe de salariés dynamiques, et d'organisations régionales et nationales composées d'élus passionnés, PLANETE CSCA a continué à défendre les intérêts de la profession en les représentant auprès des pouvoirs publics mais également en les accompagnant et en les conseillant dans le cadre de leur activité au quotidien.

#### **1) Implication du syndicat dans la réforme du courtage (autorégulation)**

Pour rappel, la Loi relative à la réforme du courtage de l'assurance et du courtage en opérations de banque et en services de paiement a été adoptée le 1<sup>er</sup> avril 2021 actant notamment la création d'associations professionnelles agréées par l'ACPR.

Dès la réforme entérinée, PLANETE CSCA a accompagné ses adhérents dans la mise en œuvre de celle-ci et a opté, avec l'APIC et le GCAB, pour la création d'une association commune indépendante, afin de remplir les missions dévolues à l'autorégulation, fédérant ainsi l'ensemble des typologies du courtage pour agir aux côtés des professionnels.

La structure ENDYA a déposé son dossier auprès de l'ACPR en décembre 2021 et a obtenu son agrément début 2022.

PLANETE CSCA a multiplié les communications, tout le long de l'année 2022, afin d'informer ses adhérents de cette obligation d'adhérer à une association professionnelle agréée par l'ACPR, en les alertant sur le risque de radiation de l'ORIAS.



Aussi, les équipes du syndicat se sont montrées disponibles afin d'accompagner leurs adhérents dans le processus d'adhésion auprès de l'association.

## **2) Mouvement au sein du service juridique métier et conformité**

A la suite du départ d'Anissa ESLIN, le syndicat a recruté une responsable juridique métier et conformité, Marie BETOLAUD, qui est venue compléter l'équipe juridique métier et conformité aujourd'hui composée de 3 personnes.

## **3) Poursuite du déploiement des outils de communication de PLANETE CSCA**

L'année 2022 a permis à PLANETE CSCA de poursuivre sa présence, notamment digitale, avec le déploiement de nouveaux outils de communication tant à destination des adhérents que des autres acteurs du secteur.

En plus de son site internet, du webzine Code Courtage et de ses newsletters thématiques hebdomadaires diffusées à plus de 6 000 abonnés, PLANETE CSCA réalise également d'autres supports de communications.

### **Campagne de communication « Reflexe Courtier »**

« Réflexe courtier », la campagne de communication grand public imaginée par PLANETE CSCA est revenue pour une seconde vague entre le 14 février et le 14 mars 2022 sur les écrans, dans la presse quotidienne régionale, en radio et dans la presse professionnelle. Conçue sur un ton résolument décalé, cette campagne vise à faire comprendre aux entreprises et particuliers tout l'intérêt de faire appel à un expert pour être bien assuré. À cette occasion également, le site [www.reflexecourtier.fr](http://www.reflexecourtier.fr) a été enrichi d'un annuaire permettant de rechercher un courtier adhérent au syndicat par localisation géographique ou par spécialité.

### **Les Trophées de PLANETE CSCA**

Cette année encore, PLANETE CSCA a invité ses courtiers adhérents à choisir leurs assureurs de prédilection en fonction de leur activité et de leur implantation géographique.



Les Trophées ont été décernés dans 7 catégories pour chaque collège régional de PLANETE CSCA.

- Meilleure compagnie généraliste en IARD Marché des entreprises
- Meilleure compagnie généraliste en IARD Marché des particuliers/professionnels
- Meilleure compagnie généraliste en Assurances de personnes Marché des entreprises
- Meilleure compagnie généraliste en Assurances de personnes Marché des particuliers/professionnels
- Meilleure compagnie spécialisée Tous marchés
- Meilleure mutuelle/Meilleure institution de prévoyance Tous marchés
- Coup de cœur

Chaque Collège a organisé sa remise en fonction du calendrier déterminé par le Comité directeur.

Ces remises en région ont été complétées par la promulgation du palmarès national lors des Journées du Courtage à Paris les 20 et 21 septembre 2022 qui comprenait deux catégories supplémentaires :

- Compagnie la plus innovante en matière de technologie ou de produit
- Meilleur accompagnement commercial à ses courtiers.

### **La Nouvelle Revue du Courtage**

Cette revue trimestrielle aborde quatre fois par an une problématique de la profession dans son cahier central et donne la parole aux adhérents au travers de ses neuf cahiers régionaux.

En 2022, les thématiques abordées ont été : l'évolution des grands risques, l'assurance de personnes, la distribution et la communication.

### **Animations à distance : focus sur le Tour des Régions de PLANETE CSCA, les Web'sessions et la Web-TV**

Depuis 2020, notre syndicat propose régulièrement des sessions d'information et de formation à distance à ses adhérents.



En raison du contexte sanitaire, le Tour des Régions a de nouveau été organisé en distanciel en 2022. Il s'est déroulé du 8 mars au 8 avril, en partenariat avec CFDP, CGPA, MMA et Veralti, et se composait de :

- trois matinales d'actualité sur les nouveaux risques, les nouveaux acteurs dans l'assurance et la relation entre les compagnies d'assurance, les courtiers et les clients ;
- six formations éligibles DDA sur le démarchage téléphonique, le maintien des garanties santé et prévoyance en cas de suspension du contrat de travail, le défaut de conseil, la protection juridique.

Depuis 2020, PLANETE CSCA propose régulièrement des sessions d'information à distance à ses adhérents.

Les thématiques traitées en 2022 ont été notamment la réforme du courtage, la loi Lemoine ou encore l'Executive master Dirigeant cabinet de courtage d'assurance.

Le RDV des courtiers, le Mag, la web TV de PLANETE CSCA, a changé de formule en 2022 et est passé à un format trimestriel. Quatre émissions ont été réalisées durant l'année et ont donné la parole à la fois aux courtiers et à leurs partenaires, compagnies d'assurance ou mutuelles.

Retrouvez toutes les émissions sur la chaîne Youtube de PLANETE CSCA.

#### **4) Actions de PLANETE CSCA**

Tout au long de l'année 2022, notre syndicat a poursuivi ses efforts en matière d'offre de services à ses adhérents.

Notre syndicat a également œuvré pour représenter les intérêts de la profession du courtage d'assurance, tant auprès des pouvoirs publics que des autres acteurs institutionnels français ou européens.

#### **Outils d'accompagnement des adhérents :**

Souhaitant accompagner les cabinets de courtage dans leurs problématiques quotidiennes, PLANETE CSCA a poursuivi en 2022 le développement de son offre de services destinée aux adhérents en leur proposant un outil de filtrage visant à se conformer à la législation du Know Your Customer (KYC) et à la lutte contre le blanchiment d'argent (LCB) et le financement du terrorisme (FT) : Refinitiv World Check, une base de données de référence sur les personnes et les entités à risque élevé.



Pour faciliter l'identification des différents services mis à disposition des adhérents, [une infographie interactive](#) a été réalisée. Elle est disponible sur le site internet de PLANETE CSCA.

### **Actions interprofessionnelles et prospectives :**

- **PLANETE CSCA adhère au Medef**

En février 2022, PLANETE CSCA a rejoint le Mouvement des entreprises de France (Medef). Composé à 95 % de PME et employant plus d'un salarié du secteur privé sur deux, il est apparu comme une évidence pour le syndicat de rejoindre le premier réseau d'entrepreneurs de France. PLANETE CSCA va contribuer à porter la voix du courtage d'assurances auprès du mouvement et démontrer son apport indispensable à la santé économique du pays.

- **Panorama de la branche professionnelle du courtage d'assurances 2022**

Le panorama de la branche professionnelle du courtage est l'outil indispensable pour avoir un portrait du secteur : typologie d'acteurs, diversité des métiers dans les cabinets, maillage territorial, contribution sur le marché de l'emploi, etc.

Réalisé tous les deux ans, ce portrait compile différentes sources documentaires de la profession comme celles de l'OPCO Atlas ou de l'Orias.

- **Parution du 4<sup>ème</sup> Livre Blanc Intermédus**

Dans le contexte électoral de 2022, les différentes commissions techniques de notre Syndicat se sont mobilisées pour établir des propositions concrètes du courtage d'assurance pour le quinquennat 2022-2027. Ce Livre Blanc intitulé **Protéger, Partager et Anticiper** comporte 11 thématiques d'actualités pour l'économie et la société française.

### **Affaires juridiques, législatives et réglementaires :**

- **Autorégulation**

Notre syndicat s'est pleinement engagé dans la mise en œuvre de la réforme du courtage en participant à la constitution de l'association professionnelle ENDYA, et en accompagnant ses adhérents dans le parcours d'adhésion. Le syndicat a multiplié les communications afin de tenir ses adhérents informés de toutes les avancées liées à la création de l'association et la réforme du courtage (obtention de l'agrément de l'ACPR, suivi du recours devant le Conseil Constitutionnel par l'ANCGDP, entrée en



vigueur, alerte lors du renouvellement 2023...). Aussi, les équipes de PLANETE CSCA se sont tenues disponibles pour accompagner les adhérents dans la compréhension de leurs nouvelles obligations.

- **Informations juridiques destinées aux adhérents**

Le syndicat a multiplié les actions de communication via des moyens accessibles et diversifiés, dans le but de sensibiliser et informer ses adhérents sur l'actualité juridique :

- La réalisation de webinaires ;
- La mise à jour de la Foire aux Questions du site internet, qui intègre désormais l'obligation d'adhésion à une association professionnelle, les exigences en matière de LCB-FT, de démarchage téléphonique et d'archivage ;
- La publication de notes d'information, notamment sur la nouvelle recommandation ACPR sur le traitement des réclamations, sur le thème de la co-conception, sur l'avis du CCSF du 29 avril 2022 relatif à l'harmonisation des délais de résiliation, et sur les conséquences du conflit Ukraine/Russie ;

- **Actions au niveau national et européen**

PLANETE CSCA a poursuivi sa collaboration avec ses interlocuteurs nationaux et internationaux :

- le BIPAR, son homologue européen, notamment sur le sujet de la Retail Investment Strategy (RIS). Le groupe de travail de PLANETE CSCA sur la Rémunération s'est réuni durant le dernier trimestre 2022 afin de travailler à l'élaboration d'un argumentaire français, destiné à s'opposer à la proposition de la Commission européenne visant à interdire toute rémunération sous forme d'incitation payée par un tiers ;

- le CCSF, en participant à toutes ses réunions plénières et groupes de travail, notamment sur l'assurance affinitaire ;

- La DLF (Direction de la législation fiscale), en lien avec la modification du BOFIP du 27 avril 2022, qui impacte les conditions d'exonération de TVA pour les services afférents à des opérations d'assurance. Sur ce point, et face aux difficultés opérationnelles de cette mise à jour de la doctrine fiscale, PLANETE CSCA a sollicité un report de son entrée en vigueur, lequel paraissait nécessaire pour laisser aux courtiers le temps d'appréhender les modifications publiées. La DLF n'a pas donné suite à notre demande.



- **Création de groupes de travail**

Face à l'inflation des sujets réglementaires, le syndicat a réuni plusieurs groupes de travail afin d'échanger sur des thématiques majeures pour les courtiers d'assurance :

- Sur les rémunérations des courtiers ;
- Sur la TVA ;
- Sur les délégations conclues avec les assureurs ;
- Sur le démarchage téléphonique ;
- Sur la LCB-FT ;
- Sur la co-conception.

- **Négociations avec les assureurs**

Enfin, PLANETE CSCA est intervenue à plusieurs reprises auprès des assureurs et de leurs représentants afin de défendre les intérêts des courtiers d'assurance. Ainsi, PLANETE CSCA a poursuivi ses travaux de négociation des conventions de distribution avec les compagnies d'assurance volontaires (ALLIANZ, MMA, SADA, AXA...).

**Affaires sociales et formation professionnelle – travaux des commissions paritaires**

PLANETE CSCA a pris part aux travaux menés au sein de la Commission Paritaire Permanente de Négociation et d'Interprétation (C.P.P.N.I.) sur l'année 2022 :

- Enquête sur les rémunérations 2021 ;
- Enquête sur le plan de développement des compétences 2021 des entreprises de 300 sal. et plus ;

Par ailleurs, plusieurs avenants et accords (6) ont été conclus par les partenaires sociaux :

- Avenant annexe 8 : RI CPNEFP
- Avenant titres restaurant (article 35)
- Avenant annexe IV relative à la nouvelle grille des salaires minima pour 2022
- Accord taux de contribution à la formation professionnelle pour 2023

En lien avec la formation professionnelle, PLANETE CSCA a également pris part aux travaux et projets conduits en 2022 dans le cadre de la Commission Paritaire Nationale de l'Emploi et de la Formation Professionnelle (C.P.N.E.F.P.) et de l'Observatoire des Métiers et des Qualifications de la branche professionnelle :



- **Réalisation de plusieurs études (2)**
  - Etude sur l'égalité entre les femmes et les hommes dans la branche professionnelle ;
  - Etude sur le suivi des engagements responsables et solidaires pris par les partenaires sociaux de la branche professionnelle ;
  - Engagement dans le cadre de l'EDEC Numérique (prospective/création d'outil/Plan de communication pour promouvoir l'outil auprès des entreprises)
- **Actions de promotion des métiers (3)**
  - Réalisation de 3 podcasts ;
  - Présence de PLANETE CSCA sur plusieurs salons de l'emploi ;
  - Campagne de promotion de l'Executive Master Dirigeant courtier d'assurances
- **Financement de la formation professionnelle des salariés**
  - Détermination des critères de prise en charge pour la formation professionnelle des salariés pour 2023 ;
  - Détermination des taux de contribution à la formation professionnelle des salariés pour 2023 ;
  - Détermination de l'affectation de la collecte conventionnelle de la branche professionnelle ;
  - Détermination des études à mener dans le cadre de l'Observatoire des Métiers et des Qualifications pour 2023 ;
  - Mise en place d'un plan de soutien aux entreprises en difficulté (1,2 million d'euros)
- **Alternance**
  - Détermination des coûts des contrats d'apprentissage ;
  - Détermination des actions de promotion des métiers et de l'alternance pour 2023 ;
  - Création d'un kit pédagogique à destination des prescripteurs ;
- **Poursuite des travaux engagés en matière de formation continue**

PLANETE CSCA a cherché à enrichir en permanence son offre de formation afin de permettre à ses adhérents de maintenir un niveau de compétences optimal et répondre ainsi aux exigences de la réglementation.

Ainsi en complément de son offre digitale, le syndicat noue également des partenariats avec des organismes de formation pour proposer des formations en présentiel sur des thématiques spécifiques.

PLANETE CSCA s'est fortement mobilisé afin de faire connaître cette offre de formation digitale auprès des adhérents.

L'équipe Juridique Affaires sociales et Formation professionnelle continue à suivre ce projet structurant pour PLANETE CSCA, en travaillant à la fois sur le nombre et la qualité des modules, ainsi que sur l'évolution des fonctionnalités de la plateforme.





- **Lancement de l'Executive Master Dirigeant Courtier d'Assurances**

PLANETE CSCA a mis en œuvre la recommandation identifiée par *Intermédius* dans son Livre Blanc en s'associant à l'Université Paris Dauphine – PSL afin de créer un diplôme dédié au courtage d'assurances, l'Executive Master Dirigeant de Cabinet de Courtage.

Ce projet s'inscrit dans la volonté de notre syndicat de faire connaître les activités des courtiers et développer l'attractivité des métiers du courtage.

La 1<sup>re</sup> promotion de l'Executive master Dirigeant Courtier d'assurances en partenariat avec l'Université Paris Dauphine – PSL a débuté en juin 2022 en accueillant 10 étudiants. Cette formation visant à former les dirigeants des cabinets de courtage de demain dure 40 jours répartis sur 18 mois. Elle est organisée en 7 modules dispensés au rythme d'une session de 2 ou 3 jours par mois pour permettre la poursuite d'une activité professionnelle.

- **Lancement d'une offre de formation relative à la lutte antifraude en partenariat avec l'Alfa.**

PLANETE CSCA et l'ALFA ont signé un partenariat permettant aux courtiers délégataires de gestion adhérents à PLANETE CSCA de s'inscrire aux formations ALFA. Ce partenariat a pris effet le 1er janvier 2022.

L'ALFA met à disposition des adhérents de PLANETE CSCA un catalogue de formations en distanciel et en présentiel dédiées à la lutte antifraude. Ce catalogue sera régulièrement mis à jour avec de nouvelles propositions de date.

## 5) Activité des collègues

PLANETE CSCA est composé de 15 collèges : 9 régionaux (Nord, Grand Est, Ile-de-France et Centre, Rhône Alpes Auvergne, Sud Est et Corse, Occitanie, Sud-Ouest, Grand Ouest et DOM) et 6 catégoriels (Courtiers affinitaires, Courtiers Grossistes, Conseiller en Gestion de Patrimoine, Mandataires d'intermédiaires d'Assurances, Courtiers Maritime et Transport/UCAMAT et courtiers comparateurs). Ils ont pour rôle notamment de créer du lien avec les adhérents.

À ce titre, des réunions de comité directeur se tiennent régulièrement pour décider, notamment, des actions vers les adhérents et les prospects. Des réunions d'information/formation ou de rencontre avec les professionnels du secteur sont organisées en présentiel ou en distanciel. Enfin, les comités directeurs échangent régulièrement avec les adhérents notamment au moyen d'adresses e-mail dédiées.

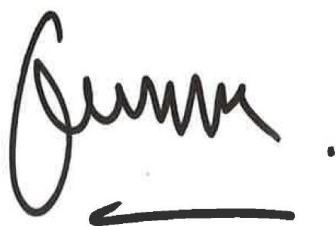
Les formats de réunion sont divers : des soirées de networking, des réunions d'information ou de formation (présentiel ou distanciel), des formats plus courts de type afterwork.

Les collèges Sud Est et Corse et Rhône Alpes Auvergne sont aussi présents sur le stand PLANETE CSCA lors des Rendez-vous du Courtage à Marseille pour le premier et aux salons PATRIMONIA et Rendez-vous du Courtage à Lyon.



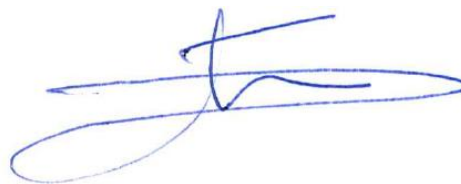
Enfin, l'année 2022 a également été marquée par la tenue de l'Assemblée Générale Ordinaire le 27 juin 2022 à l'issue de laquelle un nouveau Conseil National a été élu.

Nous vous remercions pour votre attention.



---

Olivier NEGRE  
Secrétaire Général



---

Karim IROUCHE  
Secrétaire Général

